



JUNIOR DU SEIGNEUR

filis de Eternity du Seigneur et Diaxa du Seigneur par Calvaro

Le présent contrat a pour objet la vente d'une carte de saillie de l'étalon SBS JUNIOR DU SEIGNEUR

Contrat de saillie pour la saison 2024
(Naissances 2025)

Pour inséminer dans le centre de :

La jument NOM :

N°SIRE :

Race :

La société EQUITECHNIC domiciliée : Chemin du Marais - 14340 NOTRE DAME D'ESTRÉES-CORBON
désignée par ce contrat comme étant « le vendeur »,
☎ 02 31 32 28 86 / 📠 06 14 17 11 90 / ✉ isabelle.lenaour@innoval.com

DÉCLARE VENDRE PAR LA PRÉSENTE À :

Mme, Mlle, Mr : désigné(e) comme « l'acquéreur »

Adresse :

Lieu-dit :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

N°deTVA :
(intracommunautaire)

UNE CARTE DE SAILLIE DE L'ÉTALON JUNIOR DU SEIGNEUR

La vente de la carte de saillie s'effectuera, en I.A.C. **uniquement** aux conditions suivantes :

- **400,00 € H.T.** à la réservation (+TVA en vigueur)
- **750,00 € H.T.** poulain vivant 48h00.

Les 2 chèques, à l'ordre d'EQUITECHNIC, doivent être joints au présent contrat, dès la première insémination :
- le chèque de réservation sera encaissé à réception,
- le solde ne sera déposé que le 1^{er} octobre 2024 (sauf certificat vétérinaire attestant la jument vide).

La carte de saillie comprend 3 doses de 4 paillettes, **soit 12 paillettes au total**. Les paillettes non utilisées restent la propriété du vendeur et devront être retournées à EQUITECHNIC en fin de saison. Si la jument est restée vide, la réservation est reportable uniquement sur la saison 2025 et pour le même étalon.

Fait le :/...../..... à :

Fait en double exemplaire. Faire précéder votre signature de la mention « Lu et approuvé »

L'acquéreur :

Le vendeur : Marc SPALART